

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CAEAS-ECAB

**Lundi le 9 juin 2025 à 12 h 00**

Par vidéoconférence Zoom

Présidant l'assemblée, la présidente du CAEAS Betty Stavropoulos souhaite la bienvenue en anglais à tous les participants à l'assemblée annuelle à 12 h 00. Le président sortant Mihai Claudiu Tat leur souhaite la bienvenue en français. Les règles générales de fonctionnement sont présentées, notamment les procédures de vote et de pose de questions. Le consultant informatique Eckler est présenté comme animateur de la réunion Zoom.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente Stavropoulos ouvre l'assemblée à 12 h 04. Il est rappelé aux participants qu'aucun enregistrement ou autre transcription de la réunion ne doit être effectué ou pris, que ce soit à l'aide de la fonction d'enregistrement de Zoom, d'un appareil mobile ou de tout autre appareil d'enregistrement.

Il est confirmé que l'avis de convocation a été donné conformément à la *Loi sur les sociétés sans but lucratif* et aux règlements administratifs du CAEAS-ECAB. Il est rappelé aux membres que le texte intégral de toutes les résolutions spéciales a été fourni et qu'il sera désigné sous le nom de « documents de la réunion ».

Avec le consentement de l'assemblée et conformément aux règlements administratifs, la présidente Stavropoulos indique qu'elle agira à titre de présidente de la réunion et que Darren Kahler, secrétaire, déléguera les responsabilités du secrétaire aux fins de la réunion à Paul Antaya, directeur général.

### QUORUM

Une pause est observée pour recevoir le rapport de présence d'Eckler. La présidente Stavropoulos confirme que le quorum est atteint, que la séance a été convoquée en bonne et due forme et qu'elle est dûment constituée pour délibérer.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Matthew Gerard, appuyée par Darren Kahler, d'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 31 mai 2024. La proposition est adoptée.

## RÉCEPTION DU RAPPORT AUX MEMBRES

Le rapport aux membres est reçu. L'information contenue dans le rapport est présentée aux membres présents à la réunion. Le volume des demandes de règlement au titre du régime a considérablement augmenté au cours de l'année écoulée, ce qui entraîne une diminution des réserves plus rapide que ne le prévoyaient les projections actuarielles des années précédentes. La FENSÉO a entrepris de définir un plan d'action et s'appuiera sur des projections de trois à six ans pour orienter ses décisions. Lors de ses réunions avec la FENSÉO, le CAEAS-ECAB s'est attaché à minimiser l'incidence sur les membres, tout en sachant que c'est la FENSÉO qui prend les décisions finales. Les membres sont encouragés à rester attentifs aux communications de la FENSÉO et du CAEAS-ECAB.

En réponse à une question sur la RFR (réserve pour fluctuations des réclamations), il est répondu que celle-ci s'élevait actuellement à environ 60 % et qu'elle devrait tomber en dessous de 11 % au cours des trois prochaines années si aucune modification n'était apportée à la conception du régime.

## NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

Il est proposé par Karly Baker, appuyée par Michelle Edmond, que Gilmore and Company soit nommé vérificateur du CAEAS jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des membres ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé et que les administrateurs soient autorisés à déterminer sa rémunération. La proposition est adoptée.

## ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Les états financiers vérifiés et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 août 2024 sont confirmés comme ayant été reçus et soumis aux membres dans les documents de la réunion. La présidente Stavropoulos indique qu'en raison de la solide situation financière du CAEAS-ECAB, le conseil d'administration du CAEAS-ECAB a approuvé une résolution visant à exonérer les membres des cotisations pour l'année 2024-2025. Les cotisations sont versées au nom des membres par nos conseils scolaires participants et nos employeurs partenaires, à raison de 25 \$ par membre et par an.

Il a été noté que le CAEAS-ECAB ne détient pas de liquidités, celles-ci étant gérées par l'OASBO, qui tient la comptabilité et effectue le paiement des factures approuvées par le CAEAS-ECAB.

## SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE

La présidente Stavropoulos confirme que la situation financière du CAEAS est solide. Le budget actuel est joint aux documents de l'assemblée.

## RÉSOLUTIONS GÉNÉRALES

Il est proposé par Mihai Claudiu Tat, appuyé par Nicholas Cardinal, que tout administrateur ou dirigeant du CAEAS soit autorisé à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes et documents au nom du CAEAS qu'il considère, à sa seule discrétion, comme nécessaires ou souhaitables afin de mener à bien les mesures envisagées dans les présentes résolutions. La proposition est adoptée.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

En l'absence d'autres points à traiter, la réunion est levée par la présidente Stavropoulos à 15 h 19, avec le consentement des membres.